

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mars 2019 - 20h30

Le Compte rendu du dernier conseil est accepté à l'unanimité.

Compte de gestion, et compte administratif 2017 : Commune

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2018 communal, qui fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 984 723,14 € et un déficit cumulé d'investissement de 642 009,79 €, soit un excédent global de 342 713,35 €.

Compte de gestion, et compte administratif 2017 : Lotissement

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif 2018 du lotissement communal, qui fait ressortir un excédent cumulé de fonctionnement de 92 010,24 € et un déficit cumulé d'investissement de 90 965,16 € soit un excédent global de 1 045,08 €.

Taxes locales :

Le conseil valide la proposition du Maire de ne pas augmenter les taux des taxes locales. Ainsi donc, pour 2019 le taux communaux sont reconduits comme suit :

- Taxe d'Habitation : 7,20 %
- Taxe foncière Bâti : 12,42 %
- Taxe foncière Non Bâti : 45,90 %

Subventions 2019

Le conseil propose de reconduire en 2019 les subventions versées l'an passé, et décide de ne les octroyer que sur demande expresse des associations. Il maintient globalement la même enveloppe qu'en 2018.

BP 2019 : Commune

Les conseillers adoptent à l'unanimité le budget primitif 2019 de la commune, qui s'équilibre à la somme de 2 109 913,35 € en section de fonctionnement, et à 1 800 509,79 € pour la section d'investissement.

BP 2019 : Lotissement de Vaugru 3

Le conseil adopte ensuite à l'unanimité le budget primitif 2018 du lotissement de Vaugru 3 qui s'équilibre en recettes comme en dépenses à 186 202,92 € pour la section de fonctionnement, et à 165 477,84 € en section d'investissement.

Rapport de la CLECT

le rapport du 21 janvier 2019 est validé. Il rappelle le montant des contributions SDIS qui seront prélevées des attributions de compensation, et informe des prochains travaux à conduire par ce groupe de travail communautaire (maison des jeunes de Sauzé, Écoles de Celles/Belle (transfert) et Écoles de Brioux et Paizay (travaux d'investissement))

Convention Gérédis

Le conseil valide l'extension de réseau à Teillé pour l'alimentation d'une maison d'habitation.

Convention d'utilisation du gymnase

le conseil autorise la signature d'une convention fixant en outre la participation financière de « Mellois en Poitou » pour l'utilisation du gymnase par les enfants des écoles (temps sportif scolaire et temps d'accueil périscolaire)

Création de poste à temps partiel

Le conseil décide d'ouvrir un poste à temps partiel en prévision du départ à la retraite d'un agent

Protection sociale des agents

Mandat est donné au Centre de Gestion pour lancer une procédure de mise en concurrence pour la protection sociale complémentaire des agents (maintien de salaire au-delà des 3 mois d'arrêt de travail sur une année). A l'issue de la consultation, la Commune restera libre d'adhérer ou non.

Questions diverses :

- Festiv'Agri organise son 18^e concours de bovins de boucherie les 28 et 29 mars prochains, avec soirée entrecôte le jeudi soir à la salle des fêtes (réservation obligatoire).
- Déclarations d'intention d'aliéner : pour les 2 dossiers présentés, le conseil décide ne pas faire valoir son droit de préemption.

Fin de conseil : 23h 45

Prochain conseil le 24 avril 2019